

## CNAS DU 10 JUILLET 2018

### DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la présidente,

Ce CNAS est dédié au bilan de l'action sociale pour l'année 2017, à l'exécution du budget 2018, au bilan du service social et surtout au plan d'actions issu du groupe de travail commun CNAS et CTM du 31 mai 2018.

Dans cette réunion, **FO FINANCES** avait souligné la nécessité de ce groupe de travail pour répondre au mieux aux besoins et attentes des agents, très attachés à une politique d'action sociale ministérielle de haut niveau, qu'il convient non seulement de préserver mais d'améliorer.

Un préalable s'impose : le budget consacré à l'action sociale dans la prochaine Loi de Finances doit être au moins maintenu voir augmenté.

De même, **FO FINANCES** a rappelé que l'ensemble des prestations de l'action sociale ministérielle devaient être ouvertes à tous les agents gérés par Bercy, ce qui incluent les personnels affectés dans les directions interministérielles (DREAL, DDI, DIRECCTE).

Pour **FO FINANCES**, le réseau ministériel de l'action sociale doit demeurer au niveau départemental avec des emplois suffisants pour faire face à la charge de travail, dont vous avez reconnu l'importance.

Concernant la restauration collective, pour **FO FINANCES** l'objectif est simple :

la garantie d'une offre équilibrée et saine à tous les agents à un tarif raisonnable

La politique visant à fermer toutes les petites structures de restauration sous de faux prétextes doit cesser.

**FO FINANCES** est ouverte à des évolutions sur les offres tout en respectant ce cadre.

S'agissant du logement, depuis des années, **FO FINANCES** dénonce le manque criant d'offres en Ile de France mais aussi en province où le marché de l'immobilier est très tendu et bien souvent inaccessible aux agents.

Le recrutement d'agents de catégorie C, en forte augmentation à la DGFIIP et à la Douane, ne fait qu'empirer la situation et ne permet pas de loger tous ces nouveaux agents dans des conditions satisfaisantes.

L'audit de l'EPAF a conclu à des difficultés de maintien du parc immobilier.

**FO FINANCES** craint à moyen terme une restriction de l'offre, et donc la fermeture de certains centres.

Cette situation est la conséquence d'une politique immobilière où le ministère n'a pas su faire les investissements à temps ou n'a pas répondu aux nouvelles attentes des agents.

**FO FINANCES** constate que l'engagement pris le 20 décembre 2017 par vos services, d'établir un bilan des COM pour le CNAS du 2ème trimestre, n'a pas été respecté une nouvelle fois.

**FO FINANCES** reviendra donc sur certains points dans le cours des débats, notamment le suivi des actions mises en place par les délégués installés en Nouvelle Calédonie et en Polynésie Française, l'insécurité à Mayotte et la situation de certaines délégations départementales.

**FO FINANCES** rappelle ses exigences et revendications pour une action sociale à la hauteur des attentes des personnels à savoir :

- un budget à la hauteur des besoins toujours plus criants et au plus près des agents,
- une restauration collective pour tous les agents et en cas de fermeture de restaurants financiers, l'application des règles établies en concertation avec les agents qui sont les principaux concernés.
- la mise en oeuvre d'un plan ambitieux de logements sociaux en adéquation avec les demandes,
- une augmentation du nombre de réservations de berceaux,
- le gel des tarifs EPAF et AGRAF en corrélation avec le gel du point d'indice annoncé.
- la création des emplois nécessaires permettant un bon fonctionnement des délégations.
- l'Aménagement des barèmes EPAF tenant compte de la cherté de la vie dans les DOM et COM par mesure d'équité avec la métropole,
- la mise en place de prestations adaptées aux spécificités des COM et DOM.

Enfin pour conclure, à la lecture des perspectives d'avenir que vous entendez mettre en avant, **FO FINANCES** vous demande, d'ores et déjà, de préciser vos intentions quand vous mentionnez comme action dans le nouvel audit CGEFI : « définir le périmètre pertinent et les modalités de création et de gouvernance d'un opérateur unifié de l'action sociale.

# POUR DÉFENDRE MES DROITS

# LE DÉCLIC



**FÉDÉRATION  
DES FINANCES**